



Jeudi 9 février 2012 :
tous dans l'action pour les GRETA d'Ile de France !

**GRETA : la mission de formation des adultes
de l'Éducation nationale est gravement menacée.**

D'un côté, le gouvernement affirme l'importance de la formation continue des adultes pour l'insertion professionnelle et la lutte contre le chômage. De l'autre, il met gravement en danger le premier opérateur public de la formation des adultes avec sa réforme des GRETA.

Le ministère s'obstine et travaille en catimini sur cette réforme sans dialogue social et sans négociation, alors que ce projet a été rejeté unanimement par les organisations syndicales. Tous les acteurs - administratifs, formateurs, coordinateurs, conseillers en formation continue, services formation continue des rectorats, agents comptables, chefs d'établissement...- qui sont opposés à cette réforme dénoncent le mépris envers les personnels qui font vivre, grâce à leur engagement et leur implication, un réseau des GRETA efficace et puissant dans un environnement concurrentiel, alors qu'ils exercent aussi des activités de service public d'utilité sociale.

Les organisations syndicales signataires (CGT Éduc'action, Sgen-CFDT, SNCL-FAEN, Snes-FSU, Snuep-FSU, UNSA-Éducation et SUD-Education) réaffirment leur opposition à la structure juridique du GIP pour les GRETA et demandent l'ouverture d'une véritable négociation pour définir une réforme porteuse de progrès pour l'ensemble du réseau et des personnels qui :

- garantisse la viabilité des GRETA, préserve la cohérence du réseau et son appartenance au service public d'éducation par une structure juridique autre que celle correspondant au GIP ;
- reconnaisse enfin l'engagement et l'implication des personnels des GRETA depuis de nombreuses années ;
- maintienne un maillage des territoires qui préserve une offre de formation continue de proximité ;
- revienne sur les décisions de désengagement de l'État concernant notamment les postes de conseillers en formation continue.

Elles appellent à une journée d'actions jeudi 9 février dans toutes les académies sous forme de rassemblements, grèves, assemblées générales départementales ou académiques. Un dépôt de préavis de grève est déposé nationalement.

**Rassemblement de 12h00 à 14h00
au ministère de l'Éducation nationale (*métro Solférino*)
pour soutenir l'audience intersyndicale demandée au ministre**

**puis AG à la bourse du travail de Paris
(3 rue du château d'eau, métro République)**